



À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert, dans le comté de Berthier, tenue au Centre communautaire Chevalier-De Lorimier, sis au 1891 rue Principale à Saint-Cuthbert, le 3 février 2025 à 19 h et à laquelle :

Sont présents(es) : M. Richard Belhumeur Maire
M. Éric Deschênes Conseiller au poste 1
M. Richard Dion Conseiller au poste 2
M. Vincent Bergeron Conseiller au poste 3
Mme Élyse Fafard Conseillère au poste 4
M. Sylvain Toupin Conseiller au poste 5
Mme Annie Sylvestre Conseillère au poste 6

Formant quorum, la séance est ouverte sous la présidence de M. Richard Belhumeur. Le directeur général et greffier-trésorier, M. Larry Drapeau, est présent et agit à titre de greffier de la séance. La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, Mme Nathalie Panneton, est également présente.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Adoption du procès-verbal du 13 janvier 2025

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4. Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 176 000 \$ qui sera réalisé le 10 février 2025
5. Centre multifonctionnel - Offre de service en architecture
6. Centre multifonctionnel - Offre de service en ingénierie
7. Réfection du 2021 rue Principale - Offre de service pour le prolongement de la fibre optique
8. Contribution financière aux organismes locaux
9. Desjardins - Jeunes au travail
10. Demande de commandite pour la Revue sur Glace du CPA de Berthierville
11. Module pour les comptes de taxes en ligne

HYGIÈNE DU MILIEU

12. Mise aux normes de l'usine d'eau potable - Présélection des équipements
- Plans et devis pour appel d'offres

LOISIRS ET CULTURE

13. Contribution 2025 au journal communautaire Ça m'Chicotte
14. Recommandation et décompte #5 pour les travaux de construction d'un terrain de tennis/pickleball
15. Adoption des comptes
16. Période de questions
17. Levée de la séance

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Sylvain Toupin, appuyé par Mme Élyse Fafard et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte l'ordre du jour tel que présenté.

01-02-2025

Adoptée à l'unanimité.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h et aucune question n'est posée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JANVIER 2025

- *Mme Annie Sylvestre déclare avoir un intérêt particulier à l'égard de ce point à l'ordre du jour, soit qu'elle a déclaré un intérêt au point 15 du procès-verbal du 13 janvier 2025. Mme Annie Sylvestre confirme qu'elle n'a pas participé et qu'elle ne participera pas aux délibérations sur ce sujet, qu'elle ne votera pas et qu'elle ne tentera pas d'influencer le vote.*
- *M. Éric Deschênes déclare avoir un intérêt particulier à l'égard de ce point à l'ordre du jour, soit qu'il a déclaré un intérêt au point 15 du procès-verbal du 13 janvier 2025. M. Deschênes confirme qu'il n'a pas participé et qu'il ne participera pas aux délibérations sur ce sujet, qu'il ne votera pas et qu'il ne tentera pas d'influencer le vote.*

02-02-2025

Il est proposé par M. Richard Dion, appuyé par M. Vincent Bergeron et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte le procès-verbal de la séance du 13 janvier 2025 avec dispense de le lire puisque les membres du conseil en ont pris connaissance avant la tenue de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4. RÉSOLUTION DE CONCORDANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 176 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 10 FÉVRIER 2025

03-02-2025

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Saint-Cuthbert souhaite emprunter par billets pour un montant total de 176 000 \$ qui sera réalisé le 10 février 2025, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
251	176 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Annie Sylvestre, appuyé par M. Sylvain Toupin et résolu :

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 10 février 2025;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 10 février et le 10 août de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire, M. Richard Belhumeur, et le directeur général et greffier-trésorier, M. Larry Drapeau;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2026.	32 400 \$	
2027.	33 700 \$	
2028.	35 200 \$	
2029.	36 600 \$	
2030.	38 100 \$	(à payer en 2030)
2030.	0 \$	(à renouveler)

Adoptée à l'unanimité.

5. CENTRE MULTIFONCTIONNEL - OFFRE DE SERVICE EN ARCHITECTURE

04-02-2025

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite entamer les travaux de transformation du bâtiment sis au 1891 rue Principale en centre multifonctionnel;

CONSIDÉRANT QUE le projet est en partie financé par le *Programme d'aide aux collectivités rurales*;

CONSIDÉRANT QUE la firme *Lachance & associés architectes* a fait une offre de service au montant de 30 125 \$ (av. tx.);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Élyse Fafard, appuyé par M. Richard Dion et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte l'offre de service de *Lachance & associés architectes* au montant mentionné ci-haut pour les services d'architectures dans le projet de transformation du bâtiment sis au 1891 rue Principale en centre multifonctionnel;

Adoptée à l'unanimité.

6. CENTRE MULTIFONCTIONNEL - OFFRE DE SERVICE EN INGÉNIERIE

05-02-2025

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite entamer les travaux de transformation du bâtiment sis au 1891 rue Principale en centre multifonctionnel;

CONSIDÉRANT QUE le projet est en partie financé par le *Programme d'aide aux collectivités rurales*;

CONSIDÉRANT QUE la firme *Ponton Guillot inc.* a fait une offre de service au montant de 26 450 \$ (av. tx.);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Vincent Bergeron, appuyé par Mme Annie Sylvestre et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte l'offre de service de *Ponton Guillot inc.* au montant mentionné ci-haut pour les services d'ingénierie dans le projet de transformation du bâtiment sis au 1891 rue Principale en centre multifonctionnel;

Adoptée à l'unanimité.

7. RÉFECTION DU 2021 RUE PRINCIPALE - OFFRE DE SERVICE POUR LE PROLONGEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

06-02-2025

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'amener le réseau de fibre optique de la MRC de D'Autray au bâtiment sis au 2021 rue Principale à Saint-Cuthbert;

CONSIDÉRANT QUE la firme *TelTech Télécommunication inc.* fait une offre de service pour les travaux de prolongement de la fibre optique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sylvain Toupin, appuyé par M. Richard Dion et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte l'offre de service de *TelTech Télécommunication inc.* pour les travaux de prolongement du réseau de fibre optique de la MRC de D'Autray jusqu'au bâtiment sis au 2021 rue Principale, au montant de 9 186,22 \$ (av. tx.).

Adoptée à l'unanimité.

8. CONTRIBUTION FINANCIÈRE AUX ORGANISMES LOCAUX

Il est proposé par M. Vincent Bergeron, appuyé par Mme Élyse Fafard et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert autorise le paiement d'un montant de 600.00 \$ aux organismes suivants :

07-02-2025

- AFEAS;
- Club de l'âge d'or de Saint-Cuthbert;
- Conseil d'établissement de l'école Sainte-Anne;
- Amis de la Chicot de Saint-Cuthbert inc. (Les);
- Action Loisirs Saint-Cuthbert;
- Club de l'âge d'or Belmond inc.;
- Culture et patrimoine Saint-Cuthbert.

Adoptée à l'unanimité.

9. DESJARDINS - JEUNES AU TRAVAIL

08-02-2025

Il est proposé par M. Éric Deschênes, appuyé par M. Richard Dion et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte de participer au programme *Desjardins-Jeunes au travail 2025* pour l'embauche d'un étudiant pour une période de 180 heures.

Adoptée à l'unanimité.

10. DEMANDE DE COMMANDITE POUR LA REVUE SUR GLACE DU CPA DE BERTHIERVILLE

09-02-2025

Il est proposé par Mme Annie Sylvestre, appuyé par M. Richard Dion et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert autorise le versement d'une commandite au *Club de Patinage Artistique de Berthierville* d'une valeur de 80 \$ pour la tenue de la 48^{ième} édition de la *Revue sur Glace* qui aura lieu les 26 et 27 avril 2025.

Adoptée à l'unanimité.

11. MODULE POUR LES COMPTES DE TAXES EN LIGNE

10-02-2025

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire faciliter et moderniser l'accès aux comptes de taxes pour les propriétaires sur le territoire de la Municipalité de Saint-Cuthbert;

CONSIDÉRANT QU'une offre de service a été proposée par *PG Solutions inc.* pour l'installation de la solution de comptes de taxes en ligne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Élyse Fafard, appuyé par M. Sylvain Toupin et résolu :

QUE le conseil accepte l'offre de service de *PG Solutions inc.* pour l'installation de la solution de comptes de taxes en ligne au montants suivants :

- Acquisition de la licence : 1 821,00 \$ (unique);
- Implantation, mise en route, formation, accompagnement et gestion de projet : 4 721,00 \$ (unique);
- Contrat d'entretien et de soutien des application (CESA) et hébergement : 915,00 \$ (récurrent)

Adoptée à l'unanimité.

HYGIÈNE DU MILIEU

12. MISE AUX NORMES DE L'USINE D'EAU POTABLE - PRÉSÉLECTION DES ÉQUIPEMENTS - PLANS ET DEVIS POUR APPEL D'OFFRES

11-02-2025

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre aux normes l'usine de production d'eau potable et ses procédés de traitement;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres pour la présélection des équipements suivants est nécessaire :

- Équipements de la filière de traitement conventionnelle (décantation/filtration);
- Réacteurs ultraviolets;
- Équipements pour le traitement des eaux résiduaires.

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis ont été conçus et rédigés par la firme *Équipe Laurence inc.*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Annie Sylvestre, appuyé par M. Éric Deschesnes et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte les documents d'appel d'offres pour la présélection des équipements pour la mise aux normes de l'usine de production d'eau potable;

QUE le conseil autorise la diffusion des documents d'appel d'offres sur le *Système électronique d'appel d'offres* du gouvernement du Québec (SEAO).

Adoptée à l'unanimité.

LOISIRS ET CULTURE

13. CONTRIBUTION 2025 AU JOURNAL COMMUNAUTAIRE ÇA M'CHICOTTE

12-02-2025

Il est proposé par M. Richard Dion, appuyé par M. Vincent Bergeron et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert autorise le versement d'un montant de 5 000 \$ aux *Amis de la Chicot de Saint-*

Cuthbert à titre de contribution annuelle au journal communautaire
Ça m'Chicotte.

Adoptée à l'unanimité.

14. RECOMMANDATION ET DÉCOMPTE #5 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE TENNIS/PICKLEBALL

13-02-2025

CONSIDÉRANT la résolution numéro 13-02-2024 ordonnant les travaux de construction d'un terrain de tennis/pickleball au parc municipal;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur *Généreux construction inc.* a soumis une demande de paiement pour les travaux effectués jusqu'au 17 décembre 2024 au montant de 107 371,77 \$ (av. tx.);

CONSIDÉRANT QUE l'ingénieur au dossier, M. Cédric Lacombe, approuve ladite demande de paiement en appliquant une retenue de 10 737,17 \$ conformément au devis d'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sylvain Toupin, appuyé par M. Richard Dion et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert autorise le versement d'un montant de 96 634,60 \$ (av. tx.), conformément à la recommandation de M. Cédric Lacombe, ing.

Adoptée à l'unanimité.

15. ADOPTION DES COMPTES

14-02-2025

Il est proposé par M. Éric Deschênes, appuyé par M. Richard Dion et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert adopte les comptes figurant sur la liste des comptes numéro 2025-02 au montant de 463 315,90 \$ et autorise le Maire, M. Richard Belhumeur, et le directeur général et greffier-trésorier, M. Larry Drapeau, à les payer avec recours si possible.

Adoptée à l'unanimité.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 17 et aucune question n'est posée.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

15-02-2025

Il est proposé par M. Vincent Bergeron et résolu que la séance est levée.

Adoptée à l'unanimité.

Je, Richard Belhumeur atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Richard Belhumeur, maire



Larry Drapeau, directeur général et greffier-trésorier

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées ou acceptées par le conseil lors de la présente assemblée.

Certifié à Saint-Cuthbert ce 3^e jour du mois de février 2025.



Larry Drapeau

Directeur général et greffier-trésorier